

152.5

J. R. Thomas

" COMPTABILITE AGRICOLE "

"Utilité, rôle, division, et système à préconiser."

Lorsque je me suis décidé d'adopter comme sujet de thèse la comptabilité agricole, j'ai cédé plutôt au désir d'écrire sur un sujet qui m'est familier, ou <sup>du</sup> moins qui me paraissait l'être. Bien qu'on le suppose hérissé de grandes difficultés, je n'ai pas crû répondre à un besoin du jour sur la bonne tenue des livres, qui se manifeste parmi les cultivateurs. Je les crois au contraire atteints d'une profonde indifférence en matière de comptabilité et fort éloigné de faire usage de cette précieuse méthode.

Pour faire cet avancé je me base sur les statistiques données par la commission de la conservation. Un de leurs représentants visita au cours de l'été 1917, cent fermes de chacun des quatre comtés dans Ontario. En 1918, il visita quatre cents cultivateurs du comté de Dundas. Il s'apreçut, entre autres choses, que les cultivateurs ne s'intéressaient pas assez à la comptabilité agricole; que pas un sur cent des huit cents cultivateurs visités ne suivaient une méthode complète de tenue des livres, et que plus de quarante pour cent ne suivaient aucunes écritures.

J'excepte cependant, de cette classe d'indifférent, ce groupe d'agriculteurs distingués et de haute intelligence, avides de renseignements, loin de prendre les conférenciers agricoles pour des hâbleurs, mais savent apprécier leurs services, sachant que la science et la théorie de l'agriculture loin de lui nuire, est indispensable.

Ce groupe a toujours prévu les grands service que l'application de cette méthode doit rendre à l'industrie agricole.

Je crois que tous les ouvrages parus sur la comptabilité resteront dans l'oubli, comme tous ceux qui ne répondent pas aux nécessités impérieuses du moment. Puisse-je me tromper, que ces ouvrages

63/16

se répandre <sup>ent</sup> plus rapidement que je ne le suppose.

COMPTABILITE:

Il y a plusieurs définitions de la comptabilité; je crois que l'on peut dire que c'est l'enregistrement méthodique des mouvements des valeurs engagées dans une entreprise. C'est donc l'art de tenir avec ordre et méthode <sup>de</sup> les écritures des opérations de la ferme.

Elle en prend note dès leurs origine pour les suivre dans tous les détails de manière à permettre de pouvoir justifier à tout moment de leur emploi.

L'on sait que la comptabilité d'une manière générale existe, depuis je dirais les temps les plus reculés. Comme méthode la plus ancienne de tenir ses comptes, l'on peut mentionner l'habitude des bergers, durant l'époque pastorale, qui comptaient leur troupeau, en jetant un caillou dans un sac pour chaque nouveau sujet, l'opération contraire pour chaque vente.

C'était certainement une méthode primitive, mais un exemple, qui donnait d'assez bons résultats, si l'on garde en ligne de compte le temps qu'elle exigeait.

Une autre méthode primitive, même en vogue aujourd'hui, consiste à tenir compte du nombre de minots ou barils à l'aide de marques faits sur la boîte de la voiture. L'on a qu'à jeter un coup d'oeil sur des livres de dates éloignées pour se rendre compte de tous les ouvrages publiés sur cet art, afin de démontrer aux cultivateurs l'importance de tenir compte des opérations de la ferme.

UTILITE:

Voici ce qu'en pense Messieurs Emerson et Flint: "La comptabilité est indispensable pour assurer le succès en agriculture, sans son aide le cultivateur ne peut se rendre compte si son exploitation le paie au non. Il devrait donc garder ses comptes comme matière <sup>ère</sup> précieuse

économique, satisfaction personnelle et comme protection. Elle introduit certaines idées nouvelles, par le fait même contribue à l'avancement, la prospérité de l'agriculture."

Ce n'est que par l'inscription régulière des transformations et des déplacements des valeurs sur lesquelles s'exerce l'activité d'un entrepreneur que l'on peut se rendre compte des changements survenus dans sa position, de la cause de ses bénéfices ou de ses pertes. Aussi la loi oblige les commerçants et réserve au juge le pouvoir d'ordonner la présentation de ses livres dans certains cas déterminés.

L'agriculteur qui ne traite guère d'affaire surtout au comptant, et dont les relations avec les tiers sont le plus souvent assez étroitement limitées, n'est pas tenu aux mêmes charges. Ses opérations ne concernant pour ainsi dire que lui, il n'y a pas de raisons de même nature pour exiger des moyens de vérification et de contrôle de sa position. Toutefois si l'exploitation rurale a différé et diffère encore beaucoup de celle des industries ordinaires, elle tend à s'en rapprocher de plus en plus. Nombre de domaines se présentent comme de petites manufactures, en rapport, d'un côté, avec toute une série de clients et, d'un autre, un nombre plus ou moins grands de fournisseurs. Sous peu dans nos campagnes les crédits deviendront d'un usage courant. (De tout temps la comptabilité lui aurait rendu de grands services?)

C'est par la force des choses qu'elle s'impose en attendant qu'elle résulte de la loi, dans certains cas au moins. Déjà, du reste, en certains pays, elle est <sup>déjà</sup> prescrite en matière de Société de crédit agricole. L'agriculteur a donc tout intérêt à organiser un système de comptabilité régulière, il y trouvera en même temps; profit et satisfaction.

La plupart des cultivateurs n'ont pas de livres et ne tiennent aucune écriture sérieuse de leurs affaires; c'est un malheur pour eux,

car la comptabilité introduit l'ordre dans les résultats, et en tire des lumières pour l'avenir; il en résulte que les cultivateurs privés d'écritures marchent au hasard dans leurs opérations, et ne peuvent se rendre aucun compte de ce qu'ils font.

La comptabilité habitue le cultivateur à être vif en mathématique et ainsi contribue à augmenter ses connaissances en affaire<sup>s</sup>, c'est par ce procédé unique que l'agriculteur peut comprendre ses transactions, et aussi le seul procédé par lequel l'agriculteur peut rendre son exploitation payante, systématique, et en relever la dignité.

Je crois que la majorité des cultivateurs qui prétendent garder des comptes, le font d'une manière ~~sa~~ peu pratique, qu'ils en retirent peu de profit. Le cultivateur qui est dans l'impossibilité de dire à la fin de l'année si ses transactions ont eu pour résultat un profit ou une perte, est certainement ignorant de son état financier.

L'agriculture est de nos jours une véritable industrie. La tenue des comptes s'impose donc chez lui, tout comme chez le commerçant. D'ailleurs tout cultivateur n'est-il pas un véritable commerçant? Ne vend-il pas des viandes, des céréales, du beurre, des oeufs, des légumes, du tabac, des fruits, du miel, de la laine etc. etc.. N'achète-t-il pas de tout? L'énumération des articles du commerce du cultivateur ne suffit-elle pas à démontrer, à prouver, que l'exploitation de toute ferme est de nos jours, une industrie aussi lucrative, qu'intéressante pour toute personne d'ordre et de progrès?

De nos jours la routine doit faire place à la méthode, le hasard à la certitude. Nos agronomes travaillent à transformer notre système de culture, car la culture est un véritable commerce. Si elle ne donne pas de revenus, le cultivateur doit en savoir la raison. Pour la connaître il faut qu'il garde un mémoire des recettes et dépenses, et fasse un inventaire au commencement et à la fin de l'année

Que les cultivateurs sachent ce qu'ils gagnent et pourquoi leurs revenus ne sont pas plus élevés.

Voici deux bonnes raisons, pour lesquelles un livre de comptes doit être gardé:

1- "POUR DEMONSTRER LES RESULTATS FINANCIERS:

Le montant en argent courante à la fin de l'année comparé à celui de l'année précédente, n'est pas toujours un indice des profits réalisés durant l'année. Il peut ou ne peut pas être un indice certain de succès pendant l'année. Souvent des cultivateurs font de bonnes affaires quoique leur balance d'argent en espèces sonnantes n'ait pas augmenté durant l'année, et sont découragées. Ceci peut avoir été occasionné par l'augmentation du bétail gardé sur la ferme, parce qu'il a été nécessaire de dépenser de fortes sommes pour machines ou parce que des améliorations permanentes ont été faites; telles que bâtisses, clôtures, et drainage. En augmentant le nombre du bétail, ou en achetant des machines, le placement sur la ferme se trouve augmenté d'autant. Ces placements, s'ils sont faits sagement, devront donner satisfaction au cultivateur.

D'un autre côté, la balance en argent peut indiquer pour les affaires de l'année des résultats meilleurs qu'ils ne sont en réalité, en regardant les résultats de l'année au point de vue des affaires. Souvent cela est dû à ce que l'ouvrage de la ferme est fait en grande partie par les garçons ou les filles du cultivateur que l'on reçoit que leur entretien avec l'espérance d'hériter de la ferme à la mort du propriétaire. Un tel cultivateur vit sur les gages de sa famille et l'intérêt sur son placement. Encore son bétail peut avoir diminué, ou autres raisons.

2- "POUR L'AIDER A ETUDIER SES AFFAIRES:"

Après avoir résumé les affaires de l'année afin de connaître son revenu pour travail, ou le montant qui reste pour son travail en sus de l'intérêt sur le placement

et toutes autres dépenses, la question à laquelle il faut absolument donner une réponse est celle-ci? " Comment puis-je avoir un gros revenu pour mon travail l'année prochaine et les années suivantes?" Souvent il est possible d'éclaircir ce problème en comparant son système <sup>de</sup> culture avec celui des voisins dont les succès sont reconnus. Souvent les cultivateurs prospères peuvent apprendre beaucoup les uns des autres en étudiant et comparant leurs chiffres pour les affaires de l'année. Cela surtout lorsqu'ils ont tenu leurs comptes, <sup>et</sup> de la même manière.

"Voici quelques principes de la culture payante:"

1-"Volume d'affaires"?

Une ferme d'affaires doit être assez importante pour permettre au cultivateur d'utiliser tout le travail disponible des membres de sa famille, et de trouver assez d'ouvrages pour utiliser le nombre d'attelages qu'il aura, avec le moins de temps de perte possible.

2-" Bons rendements des récoltes":

Tout cultivateur d'expérience sait que les bons rendements de récoltes sont essentiels à une ferme prospère.

3- "Bon bétail":

Les bonnes récoltes et le bon bétail vont ensemble.  
Il faut toujours avoir assez de bétail pour utiliser tout le trèfle, les épis de blé d'inde et autres produits, pour fournir l'engrais, avec la paille, et faire usages <sup>des</sup> pâturages non cultivables.

Or comment se rendre compte que ces quelques principes, d'une nécessité absolue sur toute ferme sont mis en pratique, si ce n'est par la comptabilité. En particulier pour le premier point.

Un cultivateur à que je demandais quelles étaient ses raisons pour lesquelles il tenait ses comptes, me répondit ainsi:

Je tiens maintenant des comptes, parce que:

1- Je ne veux pas travailler, sans savoir ce que je gagne. (Tout le monde dit que je gane beaucoup; moi je ne le crois pas.)

2- Je veux mieux arranger mon affaire si je perds au lieu de de gagner, ou bien m'en aller.

3- Je ne veux pas payer plus que mon dû comme taxe. (Soyons bons citoyens, mais pas plus.)

4- Je veux inspirer confiance à ceux auxquels je pourrais demander de me prêter de l'argent. Si je n'ai pas de comptabilité je trouverai plus d'usuriers que de prêteurs.

5- Je ne veux pas que mes produits me soient payés au-dessous de leur prix de revient.

Il avait certainement raison, il sait ce qu'il voulait savoir, il est content? C'était peut être ennuyeux pour commencer, à la fin, très intéressant ce devait l'être.

Si l'on venait à établir un système de crédit agricole, avant de prêter, chose certaine l'on exigerait beaucoup de choses difficiles à obtenir pour ne pas dire impossibles...mais l'on exigera entre autres choses la tenue d'une comptabilité, et l'on aurait raison.

D'après un vieux dicton, dans nos milieux ruraux, sur 100 cultivateurs, 50 se retirent ni plus riches, ni plus pauvres qu'ils n'ont débuté, surtout s'ils n'ont pas trop de familles, 25 gagnent de l'argent, surtout s'ils ont des oncles à héritage....., 25 en perdent. La proportion des heureux est, avouons-le, trop faible.

Il faut la modifier, pour cela savoir ce que nous faisons, où nous allons, en un mot nous instruire de nos affaires? Tenir des comptes, savoir les résultats de notre travail, c'est tendre à connaître, à apprendre, à développer l'enseignement agricole.

Pour ce qui concerne cette question de la comptabilité, par exemple, dans les pays scandinaves, et en (Suisse)

Suisse notamment, dans les concours, on ne <sup>i</sup>prône pas, dit-on une exploitation dont le chef ne tiendrait pas d'écritures. Il existe des bureaux de <sup>c</sup>contrôle de comptabilité agricole où les comptes annuels de chacun sont mis au point et commentés moyennant une redevance annuelle fixe par hectare. L'état, de ces différents pays, accorde des allocations pour répandre l'usage de la tenue des livres; les associations agricoles, dépensent de l'argent à cet effet. Dans ces pays l'on comprend véritablement l'utilité de la comptabilité; jusqu'ici chez nous, sur ce point, l'on est très conservateur des errements d'antan; on limite son action aux bonnes intentions.

CONDITIONS:

Afin qu'un système soit à préconiser, il faut qu'il réponde à cinq exigences surtout:

Etre simple, montrer le gain ou la perte réalisé, la cause de ce gain ou de cette perte, fournir un tableau des transactions, et nous mettre en garde contre toute faute.

Ces exigences sont évidents, car le système choisi doit être simple, le cultivateur n'a ni le temps, ni les inclinaisons, et souvent ni l'instruction pour des méthodes compliquées. Ce système devra compléter ses records journalier, avec le minimum d'efforts, et de telle manière qu'il lui seront le plus profitables; et être précis pour ~~l'avenir~~ les usages futurs. Ils devront de plus montrer le gain ou la perte à la fin de l'année, parceque le but de la comptabilité est de démontrer au cultivateur ce que lui rapporte son exploitation. Qu'il devrait savoir quel département de son exploitation lui rapporte son gain ou sa perte est évident, car c'est de cette manière, qu'il pourra <sup>se</sup> corriger l'erreur et améliorer ce département.

DIVISION:

On distingue deux méthodes pour tenir une comptabilité agricole: L'une en partie simple, l'autre en partie double.

La méthode en partie double qui est la seule complète et admirable; on peut le dire, vue les résultats clairs, positifs et mathématiquement rigoureux qu'elle fournit. On s'imagine, bien à tort, que c'est une science abstraite, difficile à comprendre et à pratiquer; rien au contraire de plus facile. ( Il suffit, dit-on, d'une quinzaine de jours ~~de~~ pour apprendre la partie double, d'un maître que la sait vraiment, ou avec un bon livre élémentaire.)

Peut-être cette injuste prévention suffit pour détourner beaucoup de gens d'adopter cette excellente méthode. ( Suivant certains auteurs, entre autre De Salles, la partie simple n'est pas à proprement parler une méthode, elle ~~ad/~~ n'a point de principes fixes, et varie à l'infini.) Cette affirmation est certainement discutable et tout revient à dire quel système simple emploie-t-on. Qu'importe, de là, je ne concluerai pas qu'il faut préconiser la méthode à partie double aux cultivateurs, il ne faut pas trop demander, ou l'on risque de ne rien avoir. Cependant je l'ai vu appliquer sur plusieurs fermes chez nos voisins. Chose certaine, je conseillerai toujours vivement l'adoption de la partie double aux chefs d'exploitation importantes, et à tous les hommes d'intelligence qui ne se laissent point arrêter par des apparences de difficultés.

On ne peut cependant méconnaître, que pour les cultivateurs ordinaires, sans aucune habitude de tenir des comptes ou des écritures; aussi, surchargés de l'ouvrage pénible de la ferme, la comptabilité en partie double ne soit difficile, même surchargeante. C'est pour ces raisons qu'il y a lieu de tracer des systèmes de comptabilité en partie simple, à la portée des intelligences, les moins exercées à ce genre d'ouvrage.

"METHODE SIMPLE A PRECONISER:"

Voyons maintenant une méthode de comptabilité, en partie simple, que je crois à la portée de tous les intelligents cultivateurs.

Ici rien d'abstrait, j'ajoute même rien de nouveau à apprendre, car la théorie va reposer sur une règle fort simple et connue de tous. Les cultivateurs ne pourront plus s'excuser sur la difficulté d'apprendre cette théorie, ils la connaissent déjà pour ainsi dire; ni sur l'embaras de la pratique; tout aura lieu au moyen d'un seul registre, semblable à celui de caisse, dont se servent plusieurs d'entre eux. ~~et~~ Il n'en diffère <sup>que par quelques dispositions,</sup> que par ~~quelques~~ ~~dispositions~~ d'arrangements, consistant en colonnes. Si l'on remarque beaucoup de colonnes, il ne faudra pas s'en étonner, leur nombre n'augmente en rien la difficulté, et sert cependant à donner, sans surcroît de travail, une plus grande quantité de renseignements précieux.

DIFFERENTS LIVRES:

Je remue de l'argent; j'ai un "livre de caisse". Le livre de caisse c'est la base de tout, les gains agricoles, après tout, c'est une affaire de gros sous.

Je veux savoir où j'en suis à la fin de chaque exercice de douze mois; j'ai un "livre d'inventaire" et de résultats d'exploitation. appelé encore livre de "profits et pertes".

Je remue des marchandises; j'ai un livre pour les marchandises entrant et sortant dans le département que je veux étudier d'une manière approfondie. Que je pourrais nommer: "Livre complémentaire", car je peux sans l'aide de ce livre savoir le gain ou la perte de mon exploitation. mais je ne sais pas sans ce livre le département qui a été la cause.

Voilà les trois pivots de ma comptabilité à partie simple. Je vais vous les décrire l'un après l'autre, en vous expliquant comment je m'y prends.

Je reproduis le tracé de chacun des livres, et vous soumetts quelques réflexions sur leur tenue. Comme moi, <sup>chacun</sup> ~~chaque~~ pourra ajouter quelque chose à sa fantaisie suivant ses goûts ou ses besoins.

LIVRE DE CAISSE:

Le livre de caisse est connu de tout le monde, destiné à noter l'entrée et la sortie des espèces.

J'y inscris les mouvements de fonds de l'exploitation, au fur et à mesure de leur réalisation. Les mois de presse je note sur un petit calpin et je reporte tranquillement un soir, de temps en temps, ou le dimanche.

On doit y inscrire par ordre de dates, d'un côté sur le feuillet gauche, tout l'argent qu'on reçoit, ou qui entre dans la caisse, en plaçant la somme, dans la colonne qui concerne le département, qui a fourni l'article. On aura donc les colonnes suivantes: Date, description, (une colonne appelée mémorial, on verra son usage plus loin.) ,après il y aura subdivision des colonnes adoptées à son exploitation soit: vacherie, poulailler, porcherie, horticulture, récolte, personnel, et divers.

De l'autre côté, en regard sur le feuillet droit, on inscrit tous les montants d'argent qu'on donne ou qui sort. Comme le feuillet opposé, subdivisé en colonnes, aussi adoptées à son exploitation, on aura donc: Date, description, vacherie, porcherie, récoltes, personnel argent, personnel marchandises, divers. (Sans oublier celle de Mémorial.)

Voilà la forme du livre de caisse ordinaire, en plus de quelques colonnes. Nous y avons ajouté une colonne de plus à gauche, celle de mémorial, et deux à droite, celles de mémorial encore, et en plus celle de personnel marchandise.

Nous placerons ~~dans~~ la colonne mémoriale, avant celles concernant la caisse proprement dit. Voici pourquoi: Tous les billets, et toutes les valeurs quelconques que nous recevrons, ou qui entreront, devront être écrites à l'entrée de notre livre intitulée désormais: "Mémorial-Caisse", en plaçant dans la nouvelle colonne

nommée mémorial, la somme des billets recevables, et les ventes faites à crédit, ceci sur le feuillet gauche. L'on aura soin de noter dans la colonne intitulée description, le nom de l'acheteur, la date de l'échéance, aussi le département qui a fourni l'article.

Au contraire, tous les billets, ou toutes les valeurs quelconques que nous donnons ou qui sortent, ainsi que les achats faits à crédit, devront être écrites en regard sur le feuillet droit, à la sortie, en observant d'inscrire la somme dans la colonne mémoriale. De même que dans le feuillet gauche, on notera, dans la colonne de description, le nom de celui à qui l'on doit, date de l'échéance de notre billet, aussi le département qui a reçu l'article acheté.

Lorsque l'on recevra le montant dû, l'on aura un signe particulier, soit de <sup>ablitiver</sup> ~~crosser~~ le montant en rouge, pour noter dans la colonne de mémorial, <sup>que le montant est payé,</sup> et l'on reportera le montant reçu dans la colonne du département qui a fourni l'article. (L'on sait quel département, vu que nous l'aurons noté dans la colonne de description.)

L'on en fera autant pour tous les montants que l'on paiera.

Ainsi les sommes d'argent ne seront pas confondues avec ce qui n'en est pas, et l'on pourra en retranchant le total de la colonne ~~d'entrée~~ de sortie de la caisse. du total de la colonne d'entrée, savoir par la différence, le montant qui doit rester en mémoire dans la caisse; ce qu'on peut vérifier à tout instant, en comptant les espèces que ~~elle~~ renferme notre caisse. De même par la différence des deux colonnes mémoriales, l'on peut se rendre compte suivant que le montant est plus élevé du côté des entrées ou des sorties, s'il nous est dû un plus fort montant que l'on doit. (Donc, de la caisse, pièces sonnantes, proprement dit les deux colonnes mémoriales ne font pas partie, en plus celle du feuillet droit intitulée: "Personnel marchandises," dont on verra l'usage plus loin.)

Il ne faut, en aucun cas, mêler les recettes et les dépenses d'affaires, et les recettes et les dépenses particulières qui doivent faire l'objet de colonnes spéciales, appelées colonnes personnelles. Il y aura deux colonnes personnelles sur le feuillet droit, et une sur le feuillet gauche.

Dans la première colonne au feuillet droit, appelée: Personnel - Argent", on inscrira tous les montants d'argent retirés de l'exploitation pour le cultivateur personnellement.

Dans la deuxième, appelée: "Personnel - Marchandises", on inscrira le montant des produits retirés de la ferme, au prix que l'on en aurait retiré si vendu, ayant soin de noter dans colonnes description, de quel département vient le produit consommé. Il est vrai que cette colonne <sup>partir</sup> ne fait pas ~~partir~~ de la caisse proprement dit, mais nous devons savoir, la somme de produits, que la ferme nous a fournis. D'ailleurs c'est bien intéressant de savoir ce que la ferme nous a fourni? Ainsi on ne pourra plus dire, que nous vivons sur notre ferme, sans savoir dans quelle mesure. Je suis assuré que le cultivateur sera tout surpris de lui-même, en constatant qu'il est un de ses meilleurs clients. Et plus, nous en aurons de besoin, lorsqu'il sagira de régler les livres à la fin de l'année, afin de savoir ce que notre exploitation nous a réellement donné de gain.

Dans la colonne personnelle du feuillet gauche, on inscrira les montants d'argent remis par le cultivateur à l'exploitation.

Ci-contre tracé du livre de caisse, avec divisions, et un exemple de la manière de procéder:

"Feuille gauche"

"Caisse-Mémoriale"

Receptes

Date.	Description.	Mémorial	Receptes	Pochere	Vacherie	Brommel.	Divers
Jan. 3	M. Jolicœur (5 T faint)		\$100 -				
" 14	" Montreal Dairy, 50 glls. lait.				27 -		
" 22	" Blois, 5 porcs (billet du Fév. 14)	<del>150</del>					22 -
" 24	" M. Hinant, (3 cordes de bois)					250 -	
" 29	Remis personnellement			150.			
Fév. 14	M. Blois (voir Jan. 22.)						
" 17	" Roy (une voiture, billet du Mars 20)	115			27 -		
" 20	" L. Montreal Dairy, 50 glls. lait.						

"Feuillet droit"

"Caisse Memoriale"

"Dépenses"

Date	Description	Memorial	Grand R culture	Porcherie	Vacherie	Personnel argent	Personnel Marchandises	Divers
Jan. 4	M. Roch (1 male)			*45 -				
" 7	" Froncours (2 génisses)				3 00 -			
" 11	Montreal Produce (1 A. Shoemaker)				26 -			
" 9	M. Roy. 5 lbs. fromage triple, billet de fer. 11	7 50					8 -	
" 17	Retire <u>rocherie</u> 5 gll. crème.							
" 23	" caisse mege privé					25 -		
" 28	M. Duck, potons pour abitudine							21
Feb. 11	Pagi M. Roy, rous fou. 9		7. 50				82 -	
" 16	Tri une roche mege personnel <u>Vacherie</u>							

- 15 -

N. B. L'on avait ~~été~~ vendu sur billet des produits de la <sup>porcherie</sup> vacherie, pour une valeur de \$150. or, on l'avait inscrit dans la colonne mémoriale, du feuillet gauche, ayant soint ~~soin~~ de prendre en note quel département avait fourni le produit vendu. aussi quant était échu le billet. Le ~~2~~ 14 du mois suivant, ayant reçu l'agent du billet, on fait la marque adiptée dans la colonne mémoriale, afin de montser, qu'on<sup>a</sup> perçu le montant, et on inscrit <sup>ce</sup> le montant dans la colonne de p porcherie, ce département ayant fourni le produit. Ainsi l'on voit que la caisse le 14 février, a augmenté de \$ 150.

De même l'on notera; que dans la colonne: "Personnel-Marchandises, on a inscrit la valeur des produits que le cultivateur a consommé, et qu'il a retiré de sa ferme, dans la colonne de description, le mot Vacherie est là, vu que c'est ce département qui a fourni le produit.

#### INVENTAIRE:

Notre second livre indispensable est celui d'inventaire. Il est en effet très important de prendre l'inventaire de tout ce que l'on possède à la fin de chaque année. SAans cet inventaire l'on ne peut se rendre compte de gain ou de la perte réalisé, durant l'année. Les recettes et dépenses d'argent durant l'année, fournissent aucune idée des profits ou pertes réalisés; elles peuvent communément nous induite en erreur.

Ainsi si l'on achète des instruments ou si l'on fait des améliorations permanentes, durant l'année, le compte de caisse pourra montrer une baisse en argent comparé au montant qui restait en caisse, au début de l'année. Cependant le capital foncier de notre exploitation aura augmenté de valeur, et lors même que le montant en \$ caisse est moindre, rien <sup>importe</sup> importe, que l'on aura pu réaliser un bénéfice.

De même une réduction des animaux ou une quantité moindre de récolte en main, pourra donner une augmentation de la caisse, sans qu'il y ait eu de profits. Donc le livre de caisse seul ne donne aucun indice de la perte ou profit réalisé durant l'année.

L'on devra prendre l'inventaire de tout ce que le cultivateur possède. Argent, comptes dus et à payer, billets recevables et payables, etc..

L'on aura donc la division suivante de l'inventaire, ou une autre qui lui ressemble.

Capital foncier: comprenant valeur du terrain.

Améliorations: Pluies, drainage, chemins, moulin à vent, verger, clôtures, certains engrais ayant une assez longue durée de fertilité.

Bâtiments: Maisons personnelles, écuries, étables, tous les bâtiments de la ferme, silos, etc.

Animaux: Chevaux, moutons, porcs, volailles, vaches, etc.

Outils: produits de la ferme en main, instruments, machines etc.etc.

Quelques uns de ces items, peuvent avoir besoin de commentaires? En considérant la question des améliorations, il est souvent difficile de limiter ce qui devrait être regardé comme une amélioration foncière, ou comme une dépense courante de l'année, ainsi l'amélioration des chemins, est rarement assez importante pour être regardée comme amélioration foncière; cependant, si l'on fait des dépenses considérables une année, cette amélioration pourra, durant les années à venir, réduire de beaucoup le prix de revient des produits de la ferme. Il serait donc injuste dans ce cas, de charger toutes les dépenses à une seule année.

Il en est de même pour ce qui regarde les clôtures, dans les conditions ordinaires, toutes les dépenses d'entretien seront chargées à l'année même, mais si l'on achète une ferme, et que l'on soit forcé

de tous <sup>à refaire la clôture</sup> les reprendre, il est juste qu'il faudra répartir, en tenant compte des années à venir.

Il est toujours difficile de fixer la valeur d'un verger, surtout s'il est jeune. L'on sait qu'un verger en bonne condition doit être ajouté à la valeur foncière de l'exploitation. Je crois que la méthode la plus sage à suivre est la suivante; ajouter au prix d'achat des jeunes pommiers, les frais de plantation, et tous les ans les frais d'entretien.

Ceci est certainement mieux qu'une surestimation, quoique j'admets n'être <sup>pas</sup> mathématiquement juste au point de vue de la ferme., parcequ'un bon verger <sup>a</sup> augmentera de beaucoup la valeur foncière de l'exploitation.

Pour ce qui s'agit de l'évaluation, de l'accroissement <sup>de la fertilité</sup> de terrain, est très difficile à dire. Un cultivateur peut très facilement se tromper en surestimant ce facteur. Lors même que ce facteur pourrait paraître peu minime, pour prendre place dans l'inventaire, il est quand même un facteur de la plus haute importance dans l'économie de la ferme. Ainsi l'on peut avoir deux fermes semblables au début à tout point de vue, et l'une pourrait valoir le double de l'autre au bout d'un certain temps, dû à différentes causes, entre autres; système d'exploitation. rotation, etc., ce qui augmenterait la fertilité du sol.

#### EVALUATION:

Trouver la valeur actuelle est très importante, un bon jugement est chose indispensable dans cette opération. Trois méthodes différentes se présentent:

L'on peut évaluer dans l'inventaire les différents items; soit à leur prix d'achat, soit au prix que l'on retirerait en les vendant, ou à leur valeur suivant le temps qu'ils ont servi.

Voyons la fausseté des deux premières méthodes. Si l'on évaluait au prix d'achat, l'on voit que le vénifice serait toujours trop élevé, l'on se teindrait pas compte des détériorations, ce qui ne serait pas logique, car au bout d'un certain temps, l'instrument en question serait hors de service, et nous n'aurions rien chargé, durant l'usure, pour remboursement.

D'évaluer au prix de vente ne serait pas juste, surtout pour l'outillage. Aussitôt que l'on se sert d'un outil son prix de vente tombe beaucoup plus bas, que la détérioration qu'il a subie. Il est injuste de charger à l'exploitation cette baisse, car un outil n'est pas de la marchandise, il n'a pas été acheté pour être vendu, mais pour servir durant tout le temps qu'il sera en état de service. S'il valait le prix qu'il l'a payé, il le vaut encore moins l'usage que l'on en a fait. S'il ne valait pas le prix qu'on l'a payé, il n'aurait jamais dû être acheté?

La seule méthode pratique est d'enlever un certain pourcentage pour détérioration, basé sur le temps qu'il doit durer. Ainsi, si l'on peut s'attendre à une durée de dix ans, tous les ans on lui enlèvera 10 % de sa valeur première, ce qui se trouverait par le fait même à être chargé à la l'exploitaion pour l'année écoulée. A moins que l'on juge à propos que durant les dernières années son efficacité sera moindre, alors durant les premières années de service on chargera plus que 10 %, et moins durant les dernières.

Pour ce qui regarde les animaux, il ne faudra pas oublier que durant les premiers années ils augmentent de valeur, après quoi ils restent stable durant un certain temps, pour diminuer après.

Lorsqu'un cultivateur néglige de charger intérêt sur capital investi, et aussi une dépréciation, il pourra croire faire de bons profits, en réalité peut-être, perd-il.

L'on devra faire l'inventaire tous les ans, et se choisir une date, où l'estimation comporte le moins d'âlés, de sources d'erreurs. Une fois choisi, il devra toujours la faire à la même date. Un point important c'est que la même personne fasse l'inventaire chaque année, afin que les appréciations et dépréciations soient comparables.

Voilà notre inventaire en nature terminé. L'on a mis sur le papier un nombre qui représente le capital inventi dans notre affaire, et ce premier résultat ne nous laissera certes pas insensible. (Nous réalisons immédiatement ce que l'exploitation doit rapporter au minimum pour trouver l'intérêt de l'argent. Un intérêt de 7 à 8 % , car le gouvernement emprunte à 5.5 % ) Le surplus seul constitue notre salaire, ou si nous voulons savoir le bénéfice net que l'exploitation nous rapporte, on déduit le salaire.

Douze mois après, nous ferons un nouvel inventaire. Nous aurons gardé les notes rédigées pour établir le premier, et cela ira presque tout seul. Le total sera supérieur ou moindre, ce sera un premier élément du "compte de profits et pertes", l'établissement de ce compte faisant ressortir le deuxième résultat de nos travaux comptables, la connaissance de notre perte ou de notre gain.

Passons maintenant à l'inventaire espèces. L'on va à notre livre de caisse-mémorial, nous faisons le totaux des colonnes, d'une part du feuillet droit, d'une autre du feuillet gauche, abstraction faite des deux colonnes mémoriales, et celle de personnel marchandises., et les deux de personnels proprement dits.

Nous en déduisons les recettes par rapport aux dépenses ou le contraire. En comparant avec l'argent en caisse de l'année précédente, l'on a un surplus ou un déficit. C'est le deuxième élément de notre compte de profits et pertes; s'il y a surplus, alors du côté des profits on portera la différence, ou vise versa.

Comme troisième élément, toujours pour les "profits et pertes", l'on fait à la fin de chaque exercice, de douze mois, un état des créances à recouvrer et des dettes à payer, en examinant notre colonne de mémoriale. En relevant ce qui n'est pas <sup>oblitéré en</sup> ~~crossé~~ de rouge. Le montant trouvé constituera un complément au solde comptable; si le montant de mes débiteurs est plus fort que celui de mes créanciers, on reportera du côté des profits, ou le contraire.

Enfin on arrête notre compte personnel avec la ferme, contenu dans les trois colonnes dites personnelles. D'une part j'additionne tout ce que j'ai retiré de la ferme, soit en argent, soit en marchandises; d'une autre, l'on a le montant que nous avons remis à la ferme. Comme, je crois, que vous aurez reçu plus que vous n'aurez donné, l'on ajoutera ce montant du côté des profits.

Nous voilà donc arriver au but; "Le compte définitif de Profits et pertes, s'établira ainsi par exemple:

"Profits + Pertes"

Inventaire (plus valu par rapport au précédent.)	1340	—	
Livre de caisse:			
Chèque des dépenses sur recettes, ou somme mandré en main			205
Mémorial: excédent de mes débiteurs, sur mes créanciers	220.		
Personnel: Retiré en argent ou en produits	680.		
Profit brut: \$ 2035.	2240		205
Intérêt sur capital et salaire non compris.			

Tel est le produit de douze mois de travail. Au cultivateur de voir s'il correspond à ce qu'il est en droit d'atteindre. Il faut réfléchir sur le résultat, voir par où pèche l'organisation afin d'y remédier. J'ai ici mon profit brut, pour savoir mon salaire, je n'ai qu'à soustraire de ce montant l'intérêt sur le capital investi.

Voici la comptabilité terminée pour savoir si je gagne ou perds par mon exploitation. Mais Je ne sais dans quel département appliquer le remède, si je perds, ou <sup>me</sup> veux faire plus de profit.

Ces deux livres ne donnent donc qu'une idée générale de l'exploitation agricole durant l'année écoulée. L'on voit s'il y a profits ou pertes, mais leur source est inconnue, d'où l'on ne sait où appliquer le remède. On ne sait quel département il faut améliorer, soit augmentation des récoltes, ou encore sélection parmi les sujets. Aussi le cultivateur se demandera souvent si sa vacherie le paie réellement, ou s'il ne lui serait pas plus profitable de rendre ses récoltes en nature au lieu de les faire consommer. Il peut se poser la même question pour les autres départements soit porcherie, poulailler ou autre?

J'ai choisi la vacherie comme exemple, mais la même méthode s'applique pour les autres départements.

D'où nous arrivons à notre troisième livre, celui de "Marchandises"

#### LIVRE DE MARCHANDISES:

Il est facile de constater, la consommation des animaux est un objet important à considérer en agriculture, voir si l'on est payé pour la transformation que l'on fait subir aux aliments.

Alors j'ouvrirai un compte, je dirai complémentaire, car il n'est pas indispensable à la comptabilité qui ne se propose que de savoir si notre exploitation d'une manière générale nous paie ou non; mais qui est très intéressant et <sup>me</sup> ~~k'~~akouterai très important. vu que c'est à l'aide de ce compte que ~~k'~~ <sup>me</sup>améliorerai tel département avant tel autre, et je l'appellerai: "Tableau de consommation des animaux."

Voici comment ~~de~~ procéder: Dans le département que je me propose d'étudier, prenons la vacherie, j'aurai un calpin. Il sera divisé en deux parties. L'entrée d'un côté ~~par~~ et la sortie.

On portera à l'entrée sur le feuillet de gauche, dans colonne, ~~à~~ toutes les quantités d'aliments qui entreront dans un dépôt de provision, destinés pour l'alimentation des animaux de ce département, i.e. racines, grains, foin etc. Entendu seulement ce que l'on retire de la ferme, car si l'on achète des concentrés pour la vacherie spécialement, on l'aura inscrit dans le livre de casse du côté des dépenses et dans la colonne destinée à la vacherie, d'où inutile de débiter une deuxième fois le compte de vacherie. L'on notera aussi la litière.

Sur le feuillet, ou colonne droit on ~~notera~~; les produits de la vacherie non vendus, ~~ni~~ consommée par le cultivateur personnellement; mais utilisés sur la ferme, petit lait, fumier, etc.

Car ce fumier soit être considéré comme produit qui allège d'autant les frais de nourriture des animaux qui le donnent, et dès ~~leur~~ <sup>leur</sup> il ~~est~~ convient de tenir compte de ces produits. Tous les quinze jours ou chaque mois lorsqu'on nettoie la vacherie, l'écurie, ou la ~~bergerie~~ <sup>bergerie</sup>, on ~~perte~~ le chiffre de la quantité de ~~fumier~~ <sup>fumier</sup> frais produite, par ces diverses industries dans le compte de ~~celle~~ <sup>celle</sup> pour qui l'on fait une étude spéciale.

Ci contre tableau en question:

"Tableau de Consommation"

Date, si on veut.	Etude Spéciale de la Vacherie	Dépenses	Recettes
Jan 7	10 T de trèfle (balance inrentaire)	125. —	
	60 T ensilage	480	
	200 lbs. Char de diam	1 00	
	13 T. paille	14 —	
	1 T. de fumier		2 50
	100 lbs de petit lait, pour porcs.		1 05

D'où l'on a le montant

d'argent que la ferme a fourni à la vacherie.

À la fin de l'année voici comment l'on procède pour savoir s'il y a eu gain ou perte pour le département étudié.

Je prends une feuille de papier, ~~divisé~~ ayant deux colonnes, i.e. comme celle ci-contre:

On prend notre livre de caisse, on a la différence entre les colonnes destinées à la vacherie, suivant qu'on a reçu un plus fort montant que l'on a dépensé, on inscrira dans les recette ou les dépenses.

En deuxième lieu on va dans la colonne de personnelle marchandises, on voit dans colonne description, tout ce que l'on a consommé venant de la vacherie, ce qui est une recette pour ce dernier département. On inscrira dans colonne des recettes pour le montant on en aurait retiré si vendu.

Après quoi on voit si le "stock" de la vacherie a augmenté ou diminué, à l'aide de l'inventaire. Suivant qu'il aura augmenté ou diminué, on aura une recette ou une dépense.

En dernier lieu on examine notre livre complémentaire, et la différence va presque constamment du côté des dépenses, vu la presque totalité des aliments ont été retirés de la ferme et non achetés.

Par la différence on a exactement ce que la vacherie nous a rapporté, ou le déficit dont elle a été cause.

Ci-contre tableau, pour voir pertes ou profits réalisés dans ma vacherie.

